



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 12 août 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Stéphane LE FOLL salue l'annonce de mesures de soutien aux producteurs de pêches et nectarines

—

La commission européenne vient d'annoncer les premières mesures de crise qui peuvent être mises en œuvre dès aujourd'hui pour améliorer la situation du marché de la pêche-nectarine :

- Le développement de la distribution gratuite des pêches et de nectarines. Les organisations de producteurs pourront développer des actions de distribution gratuite dans une limite de 10% des volumes de productions commercialisées (au lieu de 5% habituellement). Les producteurs indépendants se verront exceptionnellement ouvert cette possibilité par l'intermédiaire des Organisations de Producteurs (OP).
- Les organisations de producteurs peuvent dès à présent mettre en place des actions de communication de crise, au-delà de la limite budgétaire prévue par les textes communautaires (classiquement plafonnée à 30% du programme opérationnel cofinancé par l'UE).

La mise en place de ces mesures avait été demandée par Stéphane LE FOLL ainsi que par ses collègues ministres espagnole et italien afin de rééquilibrer le marché particulièrement perturbé depuis début juillet 2014.

Stéphane LE FOLL a déclaré : « Je salue les décisions qui ont été prises par le Commissaire européen à l'agriculture dans le cadre d'une procédure d'urgence qui **doit** permettre un rééquilibrage du marché dans les plus brefs délais »

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS

www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr



@Min_Agriculture